



Vire, le 27 Août 2020

Objet : Protocole sanitaire

Chers parents,

La rentrée 2020/2021 se déroule dans une réalité inhabituelle pour laquelle nous nous sommes préparés.

Toutes les mesures nécessaires sont mises en place, selon les protocoles de l'Education Nationale : Voir livret sanitaire aux parents ci-joint (qui sera redistribué aux élèves).

- Masques obligatoires pour les adultes et les collégiens
- Distanciation/limitation du brassage
- Gel/lavage de mains
- Aération et désinfection des locaux
- Restauration.

Tous les adultes sont formés à la mise en place de ces procédures sanitaires. Les enfants seront également sensibilisés dès la rentrée.

Par ailleurs, nous vous donnons **quelques précisions supplémentaires** quant à l'organisation du collège :

- **Rentrée scolaire** : Les élèves de sixièmes pourront être accompagnés d'un parent (dans la mesure du possible) avec port du masque obligatoire. L'entrée se fera rue Abbé Porquet et l'accueil sous le patio. Les élèves de 5^e, 4^e, 3^e sans leurs parents (exception faite pour les nouveaux parents, avec masque obligatoire). Le port du masque est obligatoire sur le parking, à l'entrée, comme à la sortie.
- **Horaires à partir de jeudi 3 septembre** : « Petit changement : jeudis 3 et 4 septembre Les horaires sont ceux de l'emploi du temps de l'année pour l'organisation des tests »

« Pour la semaine du 7 septembre, comme prévu semaine banalisée de révisions, l'emploi du temps est aménagé et sera donné aux enfants le mercredi 2 septembre »

- **Protocole sanitaire (du 26 Août 2020) :**
 - Les parents sont invités à prendre **la température** de leur enfant avant le départ au collège. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
 - **L'entrée** se fait rue Abbé Porquet, du côté de la vie scolaire.
 - Les élèves de 6^e, 5^e se rangeront sous le préau et sur la Cour, les 4^e, 3^e sous le Patio.
 - **La règle de la distanciation physique** n'est plus obligatoire dans les espaces clos. Dans les espaces extérieurs, elle ne s'applique pas. Toutefois les élèves doivent porter le masque de protection dans les espaces clos et extérieurs, lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe.
 - **Pour les sorties scolaires**, le masque est obligatoire.
 - **Lavage des mains** : A l'arrivée (gel hydro alcoolique à disposition), avant le repas, après être allé aux toilettes, le soir avant de quitter le collège.

- **Foyer et jeux extérieurs** : Ouverture du foyer après les vacances de la Toussaint. Jeux de ballon autorisés (un planning sera effectué par groupes). Tennis de table et baby-foot avec un nombre restreint d'élèves autour des jeux et un planning sera également mis en place.
- **Self** : Les élèves entrent dans le self avec le masque et se mettent du gel hydro alcoolique avant de se servir. **Le masque ne doit être retiré qu'à table** et mis dans une pochette plastique. Ils doivent le remettre en se levant pour débarrasser leur plateau. A la sortie du self, gel hydro alcoolique ou lavage des mains puis remettre un **masque propre**.
Les élèves déjeunent par groupes classes.
Désinfection des tables et chaises entre le passage des primaires et du collège et à la fin du service par les personnels.
- **Les salles de classe** : Une salle est attribuée à chaque classe (sauf enseignements spécifiques), et désinfection des tables et chaises entre chaque groupe. Désinfection du matériel par les élèves à la fin du dernier cours de la journée. Du gel hydro alcoolique et des lingettes seront à disposition dans chaque classe si besoin. Les enseignants devront désinfecter les poignées de portes avant chaque sortie de classe.
- **EPS** : **Le port du masque obligatoire dans toutes les circonstances trouve une exception dans certains contextes, dont celui de la pratique sportive.** Nous sommes cependant encore actuellement en attente de nouveaux éléments, au plan national, qui devraient préciser les règles et conditions spécifiques d'enseignement concernant l'EPS et les pratiques sportives dans le cadre scolaire.
- **Accueil des parents** : Une communication à distance est à privilégier. Pour les rendez-vous, privilégier le téléphone si cela est possible.

En cas de suspicion ou de cas avérés, nous avons un protocole à suivre permettant aux autorités sanitaires de prendre en charge la situation et d'indiquer les décisions nécessaires.

Dans ce cadre, veuillez noter que nous serons possiblement amenés à transmettre vos coordonnées et celles de votre médecin traitant à ces instances.

Vous serez prévenus le plus rapidement possible, si nécessaire, des mesures particulières devant être mises en œuvre.

Sachez que nous sommes prêts à dispenser les enseignements aussi bien à l'école qu'en distanciel si cela se révélait nécessaire.

Nous comptons sur chacun pour rester vigilants tout en préservant la sérénité de vos enfants et le climat de confiance.

Bien à vous

Madame Audouard et l'équipe éducative.